

Le végétal EST ESSENTIEL !

Un des enjeux de nos sociétés modernes est de maintenir la qualité de vie au cœur des espaces urbains et péri-urbains.

Les collectivités locales s’y affairent chaque jour en réalisant des aménagements paysagers respectueux de l’environnement qui offrent des espaces végétalisés, bien agréables aux usagers.

Le végétal, qu’il soit arbres, arbustes, fleurs ou plantes saisonnières, apporte des réponses concrètes aux problématiques de changement climatique, d’environnement, d’urbanisme.

La charte achat public local en espaces verts développe des actions pour informer **et sensibiliser toutes les parties prenantes au savoir-faire de la filière horticole et des entreprises du paysage, ainsi qu’à l’offre de végétaux produits localement, et adaptés au climat.**



**PLUS D'ARBRES
DANS NOS VILLES,
C'EST TOUT BON
POUR LA PLANÈTE !**

10% de végétalisation
en plus,
=
2° de moins.

S’engager pour une végétalisation normande, c’est faire un choix de bon sens environnemental, économique et sociétal.



Un pas vers l’autre !

Les dépenses publiques sont soumises à de fortes contraintes juridiques et pratiques qui, si elles ne sont pas respectées, réduisent bien souvent les dotations.

La mission de Normandie Végétal, c’est de mieux informer sur l’offre régionale pour permettre aux collectivités une meilleure rédaction des marchés publics et donc des choix plus cohérents.

Notre objectif ?

Respecter les règles de la commande publique et favoriser un approvisionnement local, de qualité et responsable dans les aménagements paysagers des collectivités.

ZOOM

LES ATOUTS DU VÉGÉTAL NORMAND :

- Une production normande de qualité et diversifiée, adaptée aux conditions climatiques et pédologiques du territoire.
- Un savoir-faire et des emplois qualifiés sur l’ensemble du territoire normand.
- Un enseignement agricole et horticole innovant.
- Une gamme très large vendue à plus de 90 % dans un rayon de moins de 200 km :
 - Vivaces, rosiers, plantes fleuries, jeunes plants, arbustes, arbres d’ornements, forestiers, ...
 - Plantes potagers, fruitiers, plantes mellifères,
 - Plantes pour fleurissement durable...
 - Conditionnées en racines nues, mottes, godets, conteneurs...
 - Formés en topiaires, cépées...
 - Végétaux prêts à planter en bacs, murs végétalisés...

klubb - 02 31 94 08 04



ENSEMBLE,
choisissons des végétaux
de nos producteurs régionaux.

**NORMANDIE
VEGETAL** 
DES PRODUCTEURS DE PLANTES
AU SERVICE DE VOS PAYSAGES

LES ENGAGEMENTS DES COLLECTIVITÉS



1 L'OFFRE DISPONIBLE

- Mettre en place un sourcing des prestataires de la filière et de leur offre de services.
- S'informer sur la production horticole et de pépinières Normandes ; rencontrer les acteurs de la filière.
- Accepter les variantes végétales cultivées localement et adaptées au contexte régional.
- Acter, jusqu'à 40 000 € HT, une procédure « allégée », simple et efficace (*dispense de mesures formelles de publicité et de mise en concurrence*).
- Favoriser l'anticipation avec des contrats de culture ou des contrats de réservation en amont des aménagements paysagers.

2 LA COMMANDE

- Rédiger les documents de consultation en privilégiant les filières courtes, les produits et savoir-faire locaux.
- Préciser la qualité attendue des végétaux, des supports de culture et des travaux en lien avec les outils développés par les structures professionnelles.
- Privilégier les variantes cultivées localement, mieux adaptées au climat et au territoire.
- Définir les supports de culture dans le lot espaces verts et VRD des appels d'offres et les apports complémentaires à faire.
- Dans les cas d'allotissement, établir une proportion équilibrée entre les lots et allouer si possible les lots plantations, fournitures de végétaux séparément du lot VRD.
- Préciser les contraintes à court et à moyen terme des aménagements pour : les espèces, les préconisations d'entretien et le cycle de vie (*entretien et recyclage en fin de vie*).
- Proposer des contrats de réservation ou de culture en amont des projets d'aménagements paysagers.

3 LA RÉALISATION

- Surveiller la bonne exécution des marchés et contrôler le respect des conditions prévues (*délais, spécifications techniques, qualifications exigées*).
- Vérifier la traçabilité et la conformité végétale : respect des sources d'approvisionnements, respect des tailles et des conditionnements demandés, vigilance sur l'état sanitaire et contrôle des passeports phytosanitaires européens.
- Utiliser les services de proximité (*livraisons, réapprovisionnement, conseils...*).

4 LE SUIVI

- Sensibiliser la population aux bienfaits du végétal en ville.
- Poursuivre l'embellissement urbain par le végétal et le fleurissement.
- Montrer les perspectives d'évolution des commandes publiques.
- Proposer un constat de reprise et le transmettre au producteur.

LES 4 ÉTAPES

RENDRE VISIBLE L'OFFRE DISPONIBLE
Communiquer sur l'offre des végétaux cultivés en Normandie et leur qualité.

1

DE LA COMMANDE PUBLIQUE

RENDRE PLUS COMPRÉHENSIBLE LA COMMANDE
Mieux qualifier la demande et améliorer la rédaction des réponses pour les marchés publics.

2

PRODUIRE DES RÉALISATIONS DE QUALITÉ
Assurer des aménagements de qualité conformes aux exigences du marché.

3

VALORISER ET SUIVRE LES RÉALISATIONS DANS LE TEMPS
Mettre en avant l'importance du végétal et sa durabilité.

4

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS



1 L'OFFRE DISPONIBLE

- Communiquer sur l'offre locale disponible et l'expertise des professionnels (*salons, cartes interactives, rencontres...*).
- Mettre en avant l'origine, la qualité des produits cultivés et des prestations : certifications environnementales et sociales, labels et marque, démarches qualité...
- Garantir un service de proximité : aide au choix des végétaux en fonction des contraintes, des types d'aménagements et des conditions pédoclimatiques et environnementales, accès possibles aux carrés de culture et marquage des arbres.
- Valoriser les espèces cultivées localement et correspondant aux nouvelles attentes des collectivités en termes d'adaptation aux pratiques d'entretien et aux changements climatiques.
- Valoriser les végétaux cultivés selon des itinéraires de culture respectueux de l'environnement avec l'appui d'ASTREDHOR.

2 LA COMMANDE

- Proposer des fiches de culture ou des mémoires techniques.
- Fournir des préconisations de soins à la plantation et d'entretien : exposition, amendements, fertilisation, tuteurage, arrosage, cycle de vie...
- Échanger avec les gestionnaires sur les variétés à privilégier localement.
- Privilégier un approvisionnement de proximité.

3 LA RÉALISATION

- Respecter les modalités d'exécution des marchés et la qualité attendue des prestations.
- Assurer la conformité des plantes (*variétés, taille, état sanitaire*).
- Étiqueter les lots ou végétaux de façon pertinente.
- Garantir la traçabilité des végétaux (producteurs, négociants, prestataires).
- Assurer un service de proximité : délais et modalités de livraison, possibilité de réapprovisionnements, conseils.

4 LE SUIVI

- Participer à la promotion du Végétal au sein des collectivités et du grand public.
- Engager des actions afin de limiter les déchets liés au conditionnement.

RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES, CARTE DES PRODUCTEURS ET DOCUMENTS ANNEXES DISPONIBLES AUPRÈS DE :



- **ASTREDHOR**
olivier.fouche@astredhor.fr
06 22 51 57 45
- **UNEP Normandie**
idevisch@unep.fr.org
02 31 95 15 70
- **Chambre d'agriculture de Normandie**
francoise.philippe@normandie.chambagri.fr
06 78 03 49 92